

route de ceinture qui rend la circulation si facile autour de Tahiti. On ne peut communiquer aujourd'hui, d'un de ces districts à l'autre, qu'en embarcation, et vous savez les difficultés qu'on rencontre avec la grosse mer et les grandes brises qui règnent si souvent dans ces parages.

« Il est temps de faire cesser cette lacune. Que les habitants des deux districts et ceux de la presqu'île se mettent à l'œuvre, et dans une année ou deux, ces difficultés auront disparu. Elles ne sont pas plus grandes que celles qui ont été vaincues à Hitiaa et à Papenoo avec l'aide de nos ingénieurs, qui leur est également assurée.

« Il est un autre travail qui demande le concours de toute la population des îles du Protectorat. Il est temps d'achever la fare-apoo-raa, qui est destinée, vous le savez, à servir de lieu de délibération pour cette assemblée et à contenir les archives précieuses de vos cours de justice.

« Des travaux jugés alors plus urgents ont empêché de terminer cet édifice important. Ma première pensée en arrivant ici a été de saisir le moment favorable pour aller au-devant de vos vœux, en vous proposant son achèvement.

« Que les chefs de tous les districts convoquent les hui-raatira ; qu'ils nous envoient des ouvriers et les matériaux qui manquent, et ce travail va être repris immédiatement. Nous arriverons vite à mettre cet édifice à l'abri de toute dégradation ultérieure, et l'année prochaine, j'espère, nous pourrons y réunir en un grand concours tous les élèves de vos écoles.

« Diverses lois vous seront proposées pour simplifier et régulariser l'administration de la justice ; discutez-les avec maturité ; pénétrez-vous toujours de l'idée que vous êtes réunis ici pour faire connaître les vœux des populations ; exprimez-vous sans réserve, avec franchise et sincérité ; que la sagesse préside à vos délibérations ; n'ayez jamais en vue que le bien du pays, et avec l'aide de Dieu, nous parviendrons ensemble à réaliser des améliorations qui contribueront à la prospérité de ces îles. »

L'orateur Ote a répondu au nom de la nouvelle assemblée et a assuré le gouvernement protecteur du concours de tous les députés, pour travailler à la réforme des abus signalés et prendre des mesures pour l'exécution des travaux projetés.

Les chefs nommés depuis la dernière session et les députés nouvellement élus ont ensuite prêté serment de fidélité à la Reine et au Commissaire Impérial, qui a déclaré la session ouverture, au nom de l'Empereur et de la Reine.

La séance a été terminée par un hymne religieux chanté par les enfants, puis la Reine a été reconduite à sa maison avec le même cérémonial qu'au départ.